



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

Retraites complémentaires : des syndicats qui assument leurs responsabilités

PP 63 16/10/2015

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Carole Couvert
Présidente

Pierre Jan

Relations Presse et
institutionnelles

☎ : 01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

Vendredi 16 octobre 2015, se sont achevées les négociations sur les retraites complémentaires entre les différents partenaires sociaux.

La CFE-CGC, premier syndicat de l'encadrement, a obtenu comme elle le réclame depuis quatre ans, qu'une négociation interprofessionnelle sur le statut de l'encadrement s'ouvre.

Nous nous sommes opposés au niveau d'abattement demandé par le Medef au début des négociations :
40 %, 30 %, 20 %.

Cette dernière séance de négociations a permis d'arriver à un taux raisonnable et acceptable de 10 %, 10 %, 10% (ce dernier sera revu et éventuellement supprimé s'il n'est plus nécessaire), avec en contrepartie une augmentation des cotisations de la part du Medef qui y était pourtant opposé jusqu'à présent.

Par ailleurs, les règles des pensions de réversion sont maintenues en l'état actuel.

Cette négociation démontre que nous sommes des partenaires sociaux responsables et que le paritarisme a de l'avenir lorsque chacun (entrepreneurs, salariés et retraités) fait un bout du chemin.

Pour conclure, nous devons passer cet accord devant nos instances avant de rendre un avis définitif.

Dossier suivi par : Carole Couvert Présidente Confédérale

☎ : 06 16 26 59 43

✉ : carole.couvert@cfecgc.fr